

# Halde-là ! 6. Un partenaire communautariste et antisémite

Au fil de nos articles sur la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité, nous découvrons peu à peu le rôle communautariste – et à sens unique – de cet organisme d'Etat extrajudiciaire qui échappe à tout contrôle citoyen.

Non seulement la HALDE favorise systématiquement les requérants étrangers (et même en situation irrégulière) et les musulmans au détriment des autres, mais elle va jusqu'à collaborer avec de biens curieux partenaires.

Par exemple, sur cette page de son site (1), elle fait la promotion d'un « EVENEMENT : Une émission radio consacrée exclusivement à l'égalité des chances dans le domaine de l'emploi et de la formation » :

On ne peut que s'en réjouir, sinon que l'émission hebdomadaire en question est diffusée, comme l'indique l'article, par « Radio Méditerranée » que les Parisiens peuvent écouter sur 88.6 MHz.

Radio-Méditerranée est une station communautariste pro-musulmane dirigée par un certain Taoufik Mathlouti, par ailleurs patron des sodas Mecca-Cola tout aussi communautaristes.

Même le MRAP, dont on connaît pourtant les penchants pro-voile et pro-Hezbollah du président Mouloud Aounit, dénonce Taoufik Mathlouti dans un rapport pro-islamique « Racisme anti-arabe, nouvelles évolution » (2), où on peut lire page 3 :

« Aux marges de cette nébuleuse on trouvera, Taoufik Matlouti, qui conteste l'existence même d'Israël contribuant ainsi sur les ondes à l'exacerbation des passions et de l'antisémitisme. »

Il s'agit bien entendu d'une « nébuleuse » antisémite et des « ondes » de Radio-Méditerranée, où son directeur Taoufik

Matlouti animait une émission dominicale « Tribune libre » des plus virulentes à l'encontre des Juifs, des Français, d'Israël et de la France. La nébuleuse en question et Taoufik Matlouti sont également épinglés dans France-Soir du 17 février 2004, où Kebir Jbil et Alexandre Feigenbaum commentaient un rapport dénonçant les « liaisons dangereuses du MRAP » (3) :

« Depuis plusieurs années, certains partenaires du MRAP sont des extrémistes islamistes racistes, révisionnistes et antijuifs tellement notoires, que le Mrap lui-même a dû finir par les dénoncer : hier, Garaudy, Skandrani, Sfar, Mathlouti, aujourd'hui, Tariq Ramadan et Abdallah. Le rapport du ccTr cite nombre de manifestations, de pétitions, d'appels communs du Mrap avec ces individus. Il ne faut pas s'étonner si ces manifestations communes débordent vers l'antisémitisme ou sont suivies d'agressions anti-juives. Le rapport montre aussi que des communiqués du Mrap présentent des analogies frappantes avec ceux de ces extrémistes, au point que ceux-ci reprennent sur leurs propres sites ces communiqués du Mrap ! Ceci est inacceptable de la part d'une association antiraciste considérée comme une référence morale. »

Et le plus cocasse, c'est que le partenaire Radio-Méditerranée de la HALDE et son directeur Taoufik Matlouti ont fait l'objet de plusieurs condamnations du CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel), qui est un autre organisme extrajudiciaire de l'Etat français. Le CSA avait même suspendu Radio-Méditerranée à cause des propos antisémites et racistes diffusés sur ses ondes, comme par exemple ceux de Taoufik Matlouti en personne, le 10 avril 2005 :

« [...] Le judaïsme, je l'ai déjà dit, ça reste une religion qui est un club privé, il faut presque une golden carte pour en faire partie. Je veux dire, ça reste un club de privilégiés, un club de nantis et un club extrêmement fermé aux autres, qui se replie et qui mourra par lui-même parce qu'il est tellement replié sur soi qu'il ne se renouvellera plus [...] ». (4)

Il est donc pour le moins curieux que la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité fasse la promotion d'un tel partenaire, dans le cadre de l'« égalité

des chances ». Avec Radio-Méditerranée et Taoufik Matlouti, il vaut mieux ne pas avoir la « chance » d'être « souchien » ou juif pour bénéficier d'une quelconque « égalité » à sens unique.

*Roger Heurtebise*

(1)

<http://www.halde.fr/actualite-18/actualite-37/emission-radio-9694.html>

(2) <http://www.mrap.fr/dossiers/doc-94.pdf>

(3)

<http://fr.groups.yahoo.com/group/CID-DemocratieMoyenOrient/message/1211>

(4) Autres propos racistes ou antisémites de Radio-Méditerranée condamnés par le CSA (liste non exhaustive) :

–

[http://www.csa.fr/actualite/decisions/decisions\\_detail.php?id=1528](http://www.csa.fr/actualite/decisions/decisions_detail.php?id=1528)

–

[http://www.csa.fr/actualite/decisions/decisions\\_detail.php?id=15166](http://www.csa.fr/actualite/decisions/decisions_detail.php?id=15166)

–

[http://www.csa.fr/actualite/decisions/decisions\\_detail.php?id=20791](http://www.csa.fr/actualite/decisions/decisions_detail.php?id=20791)

–

[http://www.csa.fr/actualite/decisions/decisions\\_detail.php?id=31141](http://www.csa.fr/actualite/decisions/decisions_detail.php?id=31141)